

Avenant n°1

A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE AQUITANIS ET BORDEAUX METROPOLE POUR LA PERIODE 2022-2029

Le présent avenant est conclu entre :

Bordeaux Métropole, ayant son siège Esplanade Charles de Gaulles 33076 Bordeaux cedex, représentée par sa Présidente Madame Christine Bost, autorisée aux fins des présentes par délibération n°2025-xxx du Conseil Métropolitain du 26 septembre 2025, dénommée ci-après « Bordeaux Métropole »,

ET

Aquitanis, Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, ayant son siège au 1 avenue André Reinson 33028 Bordeaux Cedex, représenté par son Président Monsieur Nordine Guendez, autorisé aux fins des présentes par délibération n°001165 du Conseil d'Administration du 14 octobre 2020, dénommé ci-après « Aquitanis »,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le présent avenant a pour objet de modifier les modalités de paiement des subventions d'équipement de Bordeaux Métropole à Aquitanis.

ARTICLE 1

L'article 5 « Modalités de versement » est modifié comme suit :

Les versements des subventions d'équipement s'effectueront annuellement, sur proposition d'Aquitanis pour chaque dossier déposé (acomptes et soldes), dans la limite des crédits de paiement annuels inscrits au Budget Prévisionnel.

Un tableau prévisionnel du rythme des paiements des subventions est annexé au présent avenant.

Les sommes seront portées au crédit du compte :

Aquitanis – N040031 00001 0001398831P 44
à CDC Trésorerie Générale, 24 rue de Sourdis, BP 908 – 33060 Bordeaux Cedex.

ARTICLE 2

Les autres articles sont sans changement.

ARTICLE 3

Le présent avenant prend effet à compter de la signature par les parties.

Fait à Bordeaux, en deux exemplaires, le

Pour Bordeaux Métropole

Christine BOST

Pour Aquitanis

Nordine GUENDEZ

Présidente

Président

Annexe 1 : rythme prévisionnel des paiements

Opération	Nombre de logement	Montant subvention restant à payer	2026	2027	2028	2029
Hameau de Beutre - Mérignac	93	1 116 000,00 €	1 116 000,00 €			
Château Raba - Talence	414	10 387 746,00 €	2 596 936,50 €	2 596 936,50 €	2 596 936,50 €	2 596 936,50 €
Grand Parc George Sand - Bordeaux		3 790 908,00 €			3 790 908,00 €	
TOTAL			3 712 936,50 €	2 596 936,50 €	6 387 844,50 €	2 596 936,50 €